

Qu'est-ce l'apel ?

Reconnue comme seule association officielle parents d'élèves par l'enseignement catholique, l'apel (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) dispose d'une place spécifique au sein de l'établissement scolaire. Membres à part entière de la communauté éducative, les parents sont les partenaires de l'établissement et participent à ce titre, au travers de leurs représentants, à son fonctionnement.

Trois grandes missions reviennent à l'apel :

- ✓ La représentation des parents qu'elle assure au sein des instances de fonctionnement de l'école (conseil d'établissement, Ogec..) et au quotidien, en faisant le lien entre les parents et les responsables de l'établissement.
- ✓ La participation à l'animation et à la vie de l'école. Les activités sont nombreuses, elles peuvent être initiées par elle-même (accueil des parents à la rentrée, fête de l'épiphanie, participation à carnaval, organisation de conférences, animations à but lucratif repas dansant, kermesse, loto, concours de belote ...) ou sous la responsabilité de l'établissement. L'apel contribue ainsi au dynamisme de l'établissement et joue un rôle de lien permettant à tous les parents de s'associer d'une manière ou d'une autre à ces activités.
- ✓ L'apport d'une aide concrète à la scolarité et à l'éducation. L'organisation de conférences, l'animation de rencontres parents école, les opérations de sensibilisation..font partie des moyens mis en œuvre par l'apel pour accompagner les familles. Grâce à votre adhésion à l'apel de l'école st Joseph, vous, familles recevez le magazine Famille et éducation, vous bénéficiez de l'accès au site internet www.apel.fr, à la plateforme téléphonique appel service et au service d'information et de conseil aux